



**ASSEMBLEE DE QUARTIER DU CENTRE VILLE  
JEUDI 10 MARS 2022**

**COMPTE-RENDU DE REUNION**

Présent(e)s : Mesdames et messieurs, DELAROCHE Anne, SENECHAL Céline, GRANDJEAN Pierre, BRONEC Monique, COQUEREAU Jean-Claude, GUYADER Catherine, BOUCHEVARO Jean-Yvon, LEGUEUT Stéphane, VOURC'H Yves, DUBOC Gérard, LE ROUX Alexandre, CARROT Frédéric, DLUZ Ludovic, PRIGENT Didier, VOURCH Robert, BOTHOREL Laurence.

Excusé(e)s : JACOB Fabrice, LE CALVEZ Danièle, KEROUANTON Xavier, GUERIN-BALEM Isabelle, Emmanuel. QUIEC, BALAIAN Murielle,

Absent (e)s : DERRIEN Daniel, MAZURIE Jean-Paul, JACOLOT Hélène, BODIOU Lionel,

Monsieur COQUEREAU Jean-Claude a été nommé secrétaire de séance.

20 h 00 : ouverture de la réunion par le Président, Pierre GRANDJEAN.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU LA REUNION DU 17 JANVIER**

Remarque : Lotissement de Kérída et non du Vizac.

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

**VISITE DU QUARTIER DE KERANNA LE 05 MARS**

<b>QUESTIONS / REMARQUES</b>	<b>REPOSES / COMMENTAIRES</b>
<u>Emplacement skate Park :</u> Accès pompier ?	Oui
<u>Parking de pontanné :</u> Nb de places ? Crainte de perte de places de stationnement. Comment se fera le sens de circulation ? Sera-t-il éclairé ?	Démarrage des travaux mi-mars : Surface enrobée + marquage de 56 places de stationnement. Présentation du sens de circulation en PJ. La rue étant déjà éclairée, on avisera en fonction de l'usage.
<u>Accès PMR super U :</u> Prévoir l'enrobé de l'arrêt de bus (ouest) jusqu'à la partie en stabilisé. Mise en place d'un passage protégé avec dalle podotactile rue Anne de Bretagne/accès entrée parking du gymnase.	Fiche RA faite. A l'étude.
Serait-il possible de reculer l'abri bus situé rue Anne de Bretagne devant le gymnase de Keranna afin de faciliter la circulation des PMR ?	A l'étude.
<u>City stade :</u> Entretien plus régulier. Rajouter des poubelles. Effacer les tags sur l'arrière de la salle.	Les services techniques passeront plus régulièrement. L'ajout des poubelles sera à étudier. Les tags ont été nettoyés.
<u>Allée du Vizac :</u> Prévoir l'éclairage pour sécuriser les usagers (piétons, cyclistes...)	Un rendez-vous est programmé prochainement avec Brest Métropole.

<u>Eclairage rue Cdt Challe</u> (section comprise entre le Bd Pompidou et le pont de la RN 12) en direction de la zone de Prat Pip Nord.	Cette rue est déjà éclairée.
<u>Parc de Pontanné :</u> Eclairage de l'ensemble du Park	Non afin d'éviter les rassemblements dans le parc la nuit et afin de préserver la faune.
<u>Avenue de Barsbuttel :</u> Est-il prévu un trottoir entre le futur lotissement du Forestig et le rond-point de Pontrouff.	Pas dans l'immédiat
<u>Rétrocession du quartier du Vizac.</u>	Une réunion doit avoir lieu en mairie avec les différents acteurs.
Mise en place de panneaux lumineux en amont et aval du collège du Vizac « attention école »	Devant le collège l'éclairage a été renforcé et la vitesse réduite La pause des panneaux va être étudiée.
Rencontre avec les gérants de super U	Un passage protégé devrait être matérialisé de la fin du trottoir (ancien quai de bus) jusqu'au magasin avec la mise en place d'une dalle podotactile. (Domaine privé)
<u>Arrêt de bus (trottoir Est) rue Anne de Bretagne :</u> Mise en place d'un garde-corps.	Les garde-corps devant les arrêts de bus ne sont pas autorisés.
<u>Allée du Vizac :</u> Il manque 2 arbres	Allée déjà bien végétalisée
Agrandissement du tourne à gauche rue Anne de Bretagne vers la rue Dugesclin	Impossible techniquement.
Interdire le Stationnement à l'entrée de la rue Dugesclin	A l'étude avec Brest métropole
Vitesse à la sortie du Super U	Voie privée, la mise en place d'un ralentisseur est à l'étude par Super U
Les massifs à l'entrée de l'Alizé gênent la visibilité des automobilistes.	Les massifs vont être taillés. Une étude est également prévue sur la réorganisation du croisement.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Rue de Brest : Serait-il possible de matérialiser de nouveau une zone livraison devant l'épicerie ? Il faudrait un espace important qui serait peu utilisé dans la journée et privant de stationnement pour le commerce de proximité. A étudier dans la réflexion de l'aménagement du bourg.

Awena : Demande d'élargissement des plages horaires dédiées au public.

Il n'y a pas de possibilités d'élargissement des plages d'horaires sans recrutement. Par ailleurs, les horaires de la médiathèque proposent les plages d'accueil suivantes :

- mardi : 15h - 19h
- mercredi : 10h - 18h en continu
- vendredi : 15h - 19h
- samedi : 10h - 17h en continu

Soit deux plages jusqu'à 19h et 2 plages entre 12h et 14h.

Fin de la réunion : 22h00